

**DEPARTEMENT  
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE  
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye**

**Siège : Mairie de Marly-Le-Roi  
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye**

**SEANCE DU  
18 juin 2019**

PUBLIE LE : **02 JUIL, 2019**

**Délibération n°180619-5 : Compte administratif 2018**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le onze juin, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

**SEANCE DU 18 JUIN 2019**

**Présents**

**LOUVECIENNES**

Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT  
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE  
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI**

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT  
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE  
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

**Absents excusés**

**LOUVECIENNES**

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI**

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>2</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>5</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>6</b>
<b><u>Pouvoir</u></b>	:	<b>1</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>7</b>

## SI MUSEE PROMENADE/ CS- 180619-5

### **OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

**VU** le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable public ;

**CONSIDERANT** que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi / Louveciennes ayant transmis son compte de gestion 2018, il convient de constater que ce document comptable est conforme en tous points au compte administratif 2018 ;

**CONSIDERANT** que Monsieur SCHWEITZER, délégué titulaire du Syndicat et doyen de l'assemblée, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

**CONSIDERANT** que Monsieur Jean-François PERRAULT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur SCHWEITZER, lors de l'adoption du compte administratif.

### **LE COMITE,**

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Monsieur SCHWEITZER, doyen de l'assemblée, et hors présence du Président,

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi / Louveciennes de l'exercice 2018, qui s'établit ainsi :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DEPENSES	▶	160 670,80 €
RECETTES	▶	140 520,85 €
<b>DEFICIT</b>	▶	<b>-20 149,95 €</b>
Restes à réaliser – Dépenses	▶	1 240 706,89 €
Restes à réaliser – Recettes	▶	1 564 249,00 €
<b>EXCEDENT après prise en compte des restes à réaliser</b>	▶	<b>303 392,16 €</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

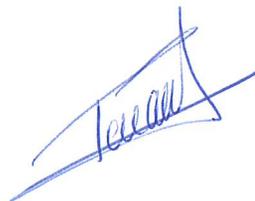
DEPENSES	▶	381 587,10 €
RECETTES	▶	1 167 787,19 €
<b>EXCEDENT</b>	▶	<b>786 200,09 €</b>

Fait à Marly-le-Roi, le 02 JUIL. 2019

Transmis en préfecture et affiché le 02 JUIL. 2019

**Pour Extrait Conforme**

**Jean-François PERRAULT**  
Président du Syndicat Intercommunal



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MUSEE  
PROMENADE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25780213200015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : MUSEE PROMENADE (3)**

**ANNEE 2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 78372	<b>MUSEE PROMENADE</b> <b>MUSEE PROMENADE</b>	<b>CA</b> <b>2018</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	24322
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.99	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0.58	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	99.12	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>

<b>B</b>
----------

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	381 587,10	G	405 487,86
	Section d'investissement	B	160 670,80	H	43 106,75

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	762 299,33
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	97 414,10
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	542 257,90	= G+H+I+J	1 308 308,04
-----------------------------------	-----------	------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 240 706,89	L	1 564 249,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 240 706,89	= K+L	1 564 249,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	381 587,10	= G+I+K	1 167 787,19
	Section d'investissement	= B+D+F	1 401 377,69	= H+J+L	1 704 769,85
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 782 964,79	= G+H+I+J+K+L	2 872 557,04

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	1 240 706,89	L	1 564 249,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		514 249,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 050 000,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 434,24	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 038 272,65	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**
**A2**
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	479 266,43	114 904,34	10 024,61	0,00	354 337,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00	233 035,96	0,00	0,00	16 964,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	2 818,44	0,00	0,00	1 281,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>733 366,43</b>	<b>350 758,74</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>372 583,08</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	35,00	0,00	0,00	1 965,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>735 366,43</b>	<b>350 793,74</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>374 548,08</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	386 095,90				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 800,00	20 768,75			31,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>			<b>386 127,15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 142 262,33</b>	<b>371 562,49</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>760 675,23</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 300,00	8 307,20	0,00	0,00	-7,20
70	Produits services, domaine et ventes div	2 800,00	2 173,85	180,03	0,00	446,12
73	Impôts et taxes	217 082,00	218 677,00	0,00	0,00	-1 595,00
74	Dotations et participations	148 556,00	174 954,17	0,00	0,00	-26 398,17
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>376 738,00</b>	<b>404 112,22</b>	<b>180,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 554,25</b>
76	Produits financiers	1 055,00	1 055,86	0,00	0,00	-0,86
77	Produits exceptionnels	2 170,00	128,75	11,00	0,00	2 030,25
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>379 963,00</b>	<b>405 296,83</b>	<b>191,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 524,86</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>379 963,00</b>	<b>405 296,83</b>	<b>191,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 524,86</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>762 299,33</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00	252,00	60 000,00	9 748,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 156,00	4 211,33	142 434,24	37 510,43
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 811 533,00	156 207,47	1 038 272,65	617 052,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	504 049,00	15 000,00	514 249,00	-25 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 554 049,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>-25 200,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 330,00	7 338,00	0,00	-8,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>7 330,00</b>	<b>7 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8,00</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 561 379,00</b>	<b>22 338,00</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>-25 208,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	386 095,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 800,00	20 768,75		31,25

MUSEE PROMENADE - MUSEE PROMENADE - CA - 2018

Accusé de réception en préfecture  
078-257802132-20190702-180619-5-DF  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception en préfecture : 02/07/2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>		<b>386 127,15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 968 274,90</b>	<b>43 106,75</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>360 919,15</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>97 414,10</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	124 928,95		124 928,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	233 035,96		233 035,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 818,44		2 818,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35,00	0,00	35,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 768,75	20 768,75
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>360 818,35</b>	<b>20 768,75</b>	<b>381 587,10</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	252,00	0,00	252,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 211,33	0,00	4 211,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	156 207,47	0,00	156 207,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>160 670,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 670,80</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 307,20		8 307,20
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 353,88		2 353,88
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	218 677,00		218 677,00
74	Dotations et participations	174 954,17		174 954,17
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 055,86	0,00	1 055,86
77	Produits exceptionnels	139,75	0,00	139,75
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>405 487,86</b>	<b>0,00</b>	<b>405 487,86</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>762 299,33</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 338,00	0,00	7 338,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 768,75	20 768,75
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>22 338,00</b>	<b>20 768,75</b>	<b>43 106,75</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>97 414,10</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>479 266,43</b>	<b>114 904,34</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>354 337,48</b>
60611	Eau et assainissement	200,00	190,62	0,00	0,00	9,38
60612	Energie - Electricité	12 000,00	7 872,27	1 007,66	0,00	3 120,07
60622	Carburants	700,00	558,57	0,00	0,00	141,43
60623	Alimentation	200,00	163,01	0,00	0,00	36,99
60624	Produits de traitement	50,00	44,65	0,00	0,00	5,35
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	522,98	0,00	0,00	77,02
60631	Fournitures d'entretien	100,00	87,42	0,00	0,00	12,58
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00	1 353,72	0,00	0,00	-153,72
60636	Vêtements de travail	250,00	250,59	0,00	0,00	-0,59
6064	Fournitures administratives	1 400,00	1 391,66	0,00	0,00	8,34
6068	Autres matières et fournitures	350,00	159,51	0,00	0,00	190,49
611	Contrats de prestations de services	4 650,00	3 265,86	759,28	0,00	624,86
6132	Locations immobilières	6 000,00	5 952,00	0,00	0,00	48,00
6135	Locations mobilières	4 600,00	4 006,16	396,00	0,00	197,84
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 700,00	3 583,59	0,00	0,00	116,41
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	146,30	0,00	0,00	53,70
61524	Entretien bois et forêts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	850,00	716,99	0,00	0,00	133,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	350,00	394,96	0,00	0,00	-44,96
6156	Maintenance	7 500,00	7 858,71	0,00	0,00	-358,71
6161	Multirisques	11 800,00	11 488,51	0,00	0,00	311,49
6182	Documentation générale et technique	600,00	179,00	0,00	0,00	421,00
6188	Autres frais divers	336 286,43	1 046,27	330,00	0,00	334 910,16
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	116,71	0,00	0,00	3,29
6228	Divers	2 100,00	2 200,62	0,00	0,00	-100,62
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	302,40	0,00	0,00	397,60
6238	Divers	11 000,00	803,00	0,00	0,00	10 197,00
6241	Transports de biens	29 600,00	29 583,00	0,00	0,00	17,00
6247	Transports collectifs	500,00	676,80	0,00	0,00	-176,80
6251	Voyages et déplacements	300,00	35,95	0,00	0,00	264,05
6257	Réceptions	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
6261	Frais d'affranchissement	2 150,00	51,50	0,00	0,00	2 098,50
6262	Frais de télécommunications	2 700,00	2 680,69	0,00	0,00	19,31
627	Services bancaires et assimilés	50,00	617,73	0,00	0,00	-567,73
6281	Concours divers (cotisations)	610,00	616,11	0,00	0,00	-6,11
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 600,00	5 656,59	0,00	0,00	-56,59
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 300,00	3 441,28	5 534,87	0,00	323,85
6288	Autres services extérieurs	20 150,00	16 638,61	1 996,80	0,00	1 514,59
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>250 000,00</b>	<b>233 035,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 964,04</b>
6218	Autre personnel extérieur	41 000,00	40 187,59	0,00	0,00	812,41
6331	Versement de transport	2 300,00	2 047,00	0,00	0,00	253,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	102,00	0,00	0,00	98,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 900,00	1 668,36	0,00	0,00	231,64
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	307,00	0,00	0,00	93,00
64111	Rémunération principale titulaires	71 100,00	68 710,20	0,00	0,00	2 389,80
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 000,00	2 918,91	0,00	0,00	81,09
64118	Autres indemnités titulaires	24 200,00	24 048,05	0,00	0,00	151,95
64131	Rémunérations non tit.	46 000,00	40 664,65	0,00	0,00	5 335,35
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	20 272,00	0,00	0,00	4 728,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	23 321,92	0,00	0,00	1 678,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	1 592,00	0,00	0,00	908,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 300,00	4 262,42	0,00	0,00	37,58
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 100,00	1 074,00	0,00	0,00	26,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	274,30	0,00	0,00	25,70
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	963,88	0,00	0,00	36,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	621,68	0,00	0,00	78,32

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	2 818,44	0,00	0,00	1 281,56
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6531	Indemnités	2 750,00	2 704,92	0,00	0,00	45,08
6533	Cotisations de retraite	150,00	113,52	0,00	0,00	36,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>733 366,43</b>	<b>350 758,74</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>372 583,08</b>
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	35,00	0,00	0,00	1 965,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	35,00	0,00	0,00	-35,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>735 366,43</b>	<b>350 793,74</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>374 548,08</b>
023	Virement à la section d'investissement	386 095,90	0,00			386 095,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	20 800,00	20 768,75			31,25
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 800,00	20 768,75			31,25
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>			<b>386 127,15</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>			<b>386 127,15</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 142 262,33</b>	<b>371 562,49</b>	<b>10 024,61</b>	<b>0,00</b>	<b>760 675,23</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 307,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-7,20</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 300,00	8 300,97	0,00	0,00	-0,97
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	6,23	0,00	0,00	-6,23
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>2 800,00</b>	<b>2 173,85</b>	<b>180,03</b>	<b>0,00</b>	<b>446,12</b>
70688	Autres prestations de services	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 800,00	1 173,85	180,03	0,00	446,12
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>217 082,00</b>	<b>218 677,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 595,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	217 082,00	218 677,00	0,00	0,00	-1 595,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>148 556,00</b>	<b>174 954,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-26 398,17</b>
744	FCTVA	1 638,00	1 639,00	0,00	0,00	-1,00
7472	Participat° Régions	0,00	26 000,00	0,00	0,00	-26 000,00
74748	Participat° Autres communes	146 918,00	147 315,17	0,00	0,00	-397,17
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>376 738,00</b>	<b>404 112,22</b>	<b>180,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 554,25</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>1 055,00</b>	<b>1 055,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,86</b>
7688	Autres	1 055,00	1 055,86	0,00	0,00	-0,86
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 170,00</b>	<b>128,75</b>	<b>11,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 030,25</b>
7713	Libéralités reçues	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	11,00	0,00	-11,00
7788	Produits exceptionnels divers	170,00	128,75	0,00	0,00	41,25
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>379 963,00</b>	<b>405 296,83</b>	<b>191,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 524,86</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>379 963,00</b>	<b>405 296,83</b>	<b>191,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 524,86</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>762 299,33</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	70 000,00	252,00	60 000,00	9 748,00
2051	Concessions, droits similaires	70 000,00	252,00	60 000,00	9 748,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	184 156,00	4 211,33	142 434,24	37 510,43
21318	Autres bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	500,00
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 600,00	1 872,00	0,00	1 728,00
2161	Oeuvres et objets d'art	75 456,00	0,00	75 456,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 600,00	1 045,20	25 000,00	3 554,80
2184	Mobilier	36 000,00	584,14	4 500,00	30 915,86
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	709,99	2 478,24	811,77
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 811 533,00	156 207,47	1 038 272,65	617 052,88
2313	Constructions	1 755 533,00	116 807,35	982 272,65	656 453,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	56 000,00	2 110,00	56 000,00	-2 110,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	37 290,12	0,00	-37 290,12
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 065 689,00</b>	<b>160 670,80</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>664 311,31</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	504 049,00	15 000,00	514 249,00	-25 200,00
1322	Subv. non transf. Régions	339 049,00	15 000,00	349 249,00	-25 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	165 000,00	0,00	165 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 554 049,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>-25 200,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 330,00	7 338,00	0,00	-8,00
10222	FCTVA	5 330,00	5 338,00	0,00	-8,00
10251	Dons et legs en capital	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>7 330,00</b>	<b>7 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 561 379,00</b>	<b>22 338,00</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>-25 208,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	386 095,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	20 800,00	20 768,75		31,25
28031	Frais d'études	100,00	5 977,71		-5 877,71
28051	Concessions et droits similaires	126,00	126,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 264,00	6 263,93		0,07
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 393,00	1 392,48		0,52
28181	Installations générales, aménagt divers	1 567,00	1 567,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 210,00	1 210,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	195,00	191,40		3,60
28184	Mobilier	6 879,00	978,09		5 900,91
28188	Autres immo. corporelles	3 066,00	3 062,14		3,86
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>		<b>386 127,15</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>		<b>386 127,15</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 968 274,90</b>	<b>43 106,75</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>360 919,15</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>97 414,10</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190702-180619-5-DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
---

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>B3</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
10278 00596 000200336 03	Crédit Mutuel	18/12/2018	17/01/2019	29/02/2020	300 000,00	F		1,650	1,650	euros	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>300 000,00</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
10278 00596 000200336 03	N	0,00	A-1	0,00	20,00	F		1,650	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

 ELEMENTS DU BILAN  
 METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2017-06-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	01/06/2017
L	Logiciels	2	01/06/2017
L	Frais d'études	5	01/06/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	01/06/2017
L	Voitures	5	01/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	01/06/2017
L	Mobilier	6	01/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	01/06/2017
L	Matériel informatique	3	01/06/2017
L	Matériels classiques	10	01/06/2017
L	Coffre-fort	10	01/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	01/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	01/06/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	01/06/2017
L	Equipements des cuisines	10	01/06/2017
L	Equipements sportifs	10	01/06/2017
L	Installations de voirie	10	01/06/2017
L	Plantations	20	01/06/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	01/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	01/06/2017
L	Matériels audiovisuel	5	01/06/2017
L	Matériel muséographique	10	01/06/2017
L	Matériel pédagogique	5	01/06/2017

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>1 240 706,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 240 706,89</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>412 225,90</b>	<b>III 26 106,75</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>5 330,00</b>	<b>5 338,00</b>
10222	FCTVA	5 330,00	5 338,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>406 895,90</b>	<b>20 768,75</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	100,00	5 977,71
28051	Concessions et droits similaires	126,00	126,00
28135	Installations générales, agencements, ...	6 264,00	6 263,93
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 393,00	1 392,48
28181	Installations générales, aménagt divers	1 567,00	1 567,00
28182	Matériel de transport	1 210,00	1 210,00
28183	Matériel de bureau et informatique	195,00	191,40
28184	Mobilier	6 879,00	978,09
28188	Autres immo. corporelles	3 066,00	3 062,14
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	386 095,90	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>26 106,75</b>	<b>1 564 249,00</b>	<b>97 414,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 687 769,85</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 240 706,89</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>1 687 769,85</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>447 062,96</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

## IV – ANNEXES

 ELEMENTS DU BILAN  
 VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/02/2018	01 RADIATEUR ELECTRIQUE NOIROT DYNATHERM	1 872,00	0,00	10
06/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,36	0,00	1
06/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,36	0,00	1
11/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,36	0,00	1
11/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,36	0,00	1
11/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,36	0,00	1
11/04/2018	01 SUPPORT ECRAN PREMIUM LCD/TFT	97,34	0,00	1
20/09/2018	01 FOUR ELECTROLUX	130,00	0,00	1
04/10/2018	01 DISQUE DUR HDD INTERNE SEAGATE BARRA	206,40	0,00	1
04/10/2018	01 DISQUE DUR HDD INTERNE SEAGATE BARRA	206,40	0,00	1
04/10/2018	01 TONDEUSE RYOBI RLM 36X46H5P 36V5AH 46 CM	579,99	0,00	1
09/10/2018	01 ORDNIATEUR PORTABLE HP 2015	632,40	0,00	1
09/10/2018	01 LICENCE MICROSOFT FAMILLE ET PE 2016	252,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
01/01/1990	DON - RELEVÉ ARCHIT. PAVILLON DE MUSIQUE N. LEDOUX	503,00	0,00	0
01/01/1990	DON - RELEVÉ ARCHIT. PAVILLON DE MUSIQUE N. LEDOUX	503,00	0,00	0
01/01/2016	DON - LETTRE A AUGUSTIN PAJOU	150,00	0,00	0
01/01/2017	DON - LAVIS AQUEDUC DE LOUVECIENNES	300,00	0,00	0
01/01/2017	DON - LOT 86 AQUARELLES D'AUGUSTE ALEX GUILLAUMOT	8 600,00	0,00	0
07/03/2018	DON - GRAVURE LE PAVILLON DE MME DU BARRY A LOUVEC	500,00	0,00	0
03/09/2018	LANTERNES MAGIQUES	1 704,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 723,33</b>	<b>0,00</b>	

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

## A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
	Etude sur aménagement du Musée	29 388,55	0	29 388,55	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Lecteur carte bancaire ingenico	836,89	0	836,89	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Onduleur APC UPS RS	252,36	0	252,36	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Carte PCI + accès point linkys	892,22	0	892,22	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Fact. 31 248 du 31/01/2011 écran salle du Barry	1 148,16	0	1 148,16	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Déshumidificateur 3600 T	1 315,60	0	1 315,60	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	FAC. 31242 DU 28/01/2011 Plastifieuse	226,04	0	226,04	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Humidificateur défensor	2 571,40	0	2 571,40	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Déshumidificateur T750 L	2 513,27	0	2 513,27	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	Réseau eau pluviale	4 401,28	0	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	2011-11-23-F004 DU 23/11/2011 Conception et réali	400,00	0	400,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>43 945,77</b>					<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	379.0	0,00	3-4	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>
<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 8  
 Nombre de membres présents : 6  
 Nombre de suffrages exprimés : 7  
 VOTES :  
 Pour : 7  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 11/06/2019

Présenté par (1) Jean-François PERRAULT.  
 A Hôtel de ville de Marly Le Roi, le 18/06/2019  
 Jean-François PERRAULT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2018.  
 A Marly Le Roi, le 18/06/2019  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

DELARUE Philippe	
PERRAULT Jean-François	
PICON Claudia	
SCHWEITZER Jean-Philippe	
THIEYRE Stéphanie	
WATINE Lydéric	

Certifié exécutoire par (1) Jean-François PERRAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

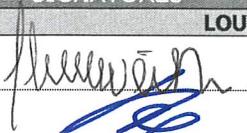
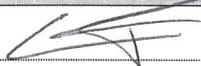
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

## SI MUSEE PROMENADE

### COMPTE ADMINISTRATIF

REUNION DU mardi 18 juin 2019 à 18:30

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
<b>LOUVECIENNES</b>			
Jean-Philippe SCHWEITZER		Laurence LAFONT	
Lydéric WATINE		Philippe DELARUE	
<b>MARLY-LE-ROI</b>			
Claudia PICON		Hubert POTHELET	
Jean-François PERRAULT		Stéphanie THIEYRE	

## SI MUSEE PROMENADE / CS – 180619-5

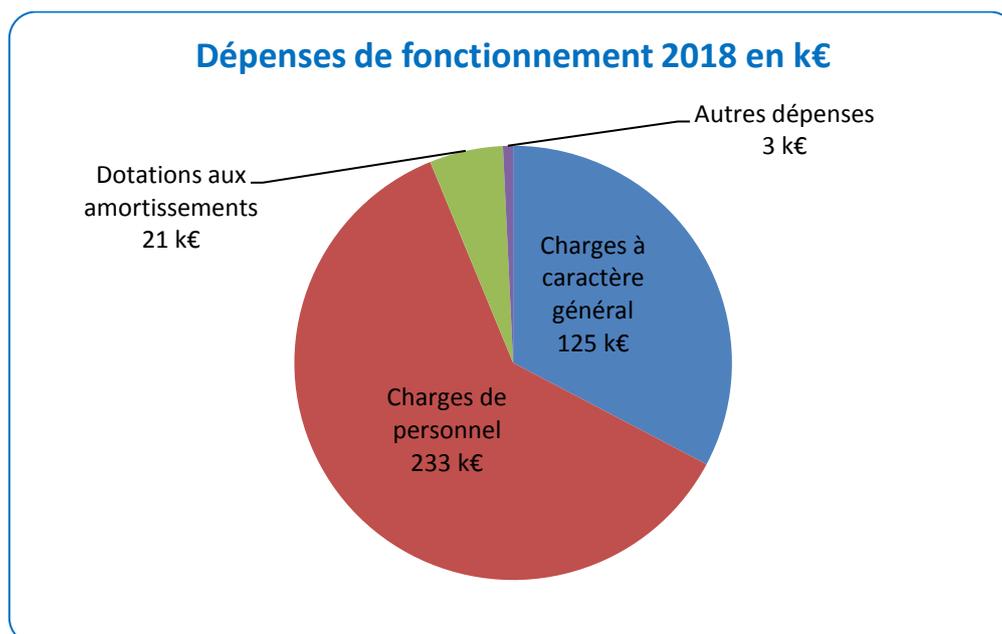
### Compte administratif 2018 du Syndicat Intercommunal du Musée Promenade Note de synthèse budgétaire

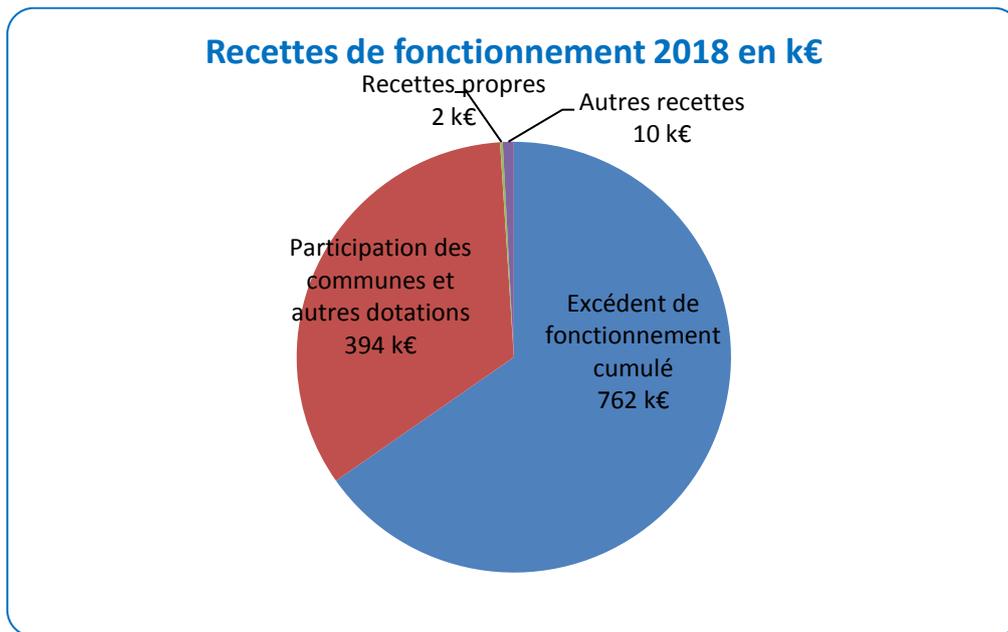
Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est à dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi / Louveciennes est un syndicat à vocation unique. Le Musée conserve, étudie et valorise, pour le public ses collections qui couvrent la période allant du XVIIe au XIXe siècle.

#### I. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 382 k€ et les recettes de fonctionnement représentent 1 168 k€. Le résultat pour l'exercice 2018 est positif et s'élève à 786 k€.





## **II. Section d'investissement**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 161 k€ et les recettes d'investissement représentent 141 k€. Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2018 est négatif et s'élève à 20 k€. En tenant compte des restes à réaliser en dépenses et recettes, on constate un excédent de 303 k€.